



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive

N° 02
20 Juillet 2018

Article 37 des Règlements des compétitions du DFLA

Après échéance des délais de voies de recours, la Commission ordonne le retrait de point à l'équipe suivante de la saison 2017/2018 :

. St-Etienne de Montluc Futsal 1 Futsal D1 2 points de retrait au classement